



**REUNION PUBLIQUE FINALE**  
**CONCERTATION CENTRE-BOURG**  
**et MAISON COMMUNALE**

**Lundi 21 mars 2022**

Armorica

# introduction

Pourquoi une concertation sur la  
rénovation du centre-bourg et la  
Maison communale ?

Quelle suite à attendre de cette  
démarche ?

Par Monsieur le Maire

# Contexte de l'étude :

## la mission :



Mais où se trouve le cœur de ville de Plouguerneau ? Le centre-ville manque de visibilité et d'intelligibilité en raison de sa division en différents pôles. De plus, les espaces du centre ont une image vieillissante et souffrent de l'omniprésence de la voiture. Quel est le devenir de la maison communale ? Afin de réfléchir ensemble à ces problématiques fondamentales et de définir ensemble le futur du cœur de ville, la mairie a mandaté une équipe d'architectes, d'urbanistes et de paysagistes. Cette étude se déroulera de septembre à décembre avec de nombreux moments forts pour réfléchir ensemble à l'existant et au futur du centre-ville et de la maison communale.

tembre à décembre avec de nombreux moments forts pour réfléchir ensemble à l'existant et au futur du centre-ville et de la maison communale.



## les acteurs d'un projet partagé :



**LA MAIRIE**  
accompagnée des partenaires de l'étude  
Initie et porte l'étude

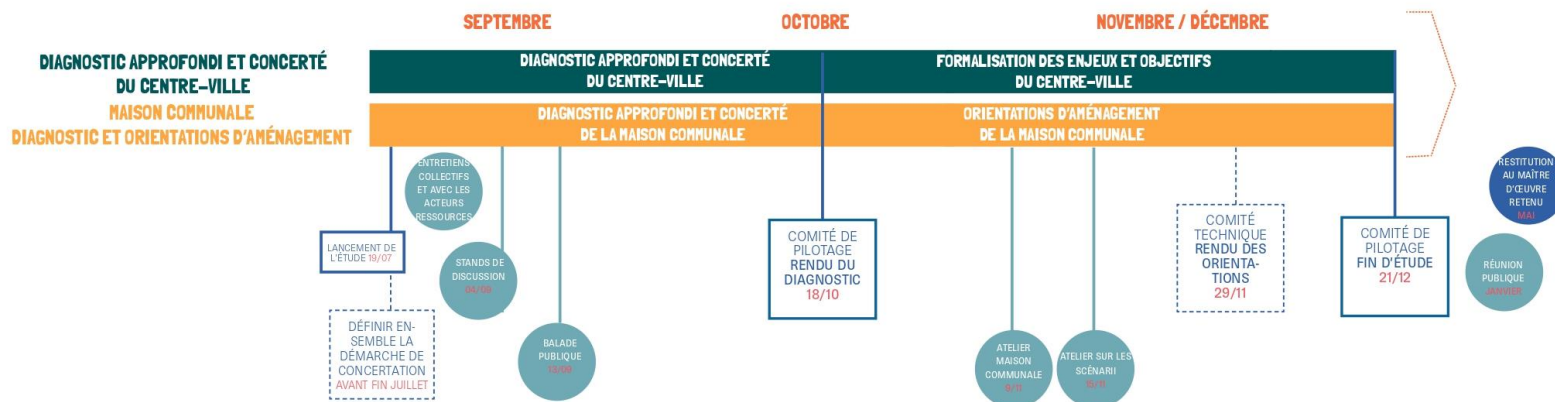


**LES HABITANTS**  
racontent leur cadre de vie, leurs usages et participent à la réflexion



**TLPA + ONESIME + SAFI**  
(architectes, urbanistes, paysagistes et géographes)  
rencontrent les habitants, les acteurs locaux, observent et parcourent le territoire pour imaginer ensemble un futur cohérent pour le centre-ville de Plouguerneau

## le planning

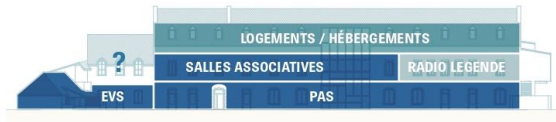




# **LA MAISON COMMUNALE**



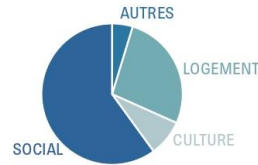
# SYNTHÈSE DE L'ATELIER – les variants et invariants



## GROUPE 1

Un pôle essentiellement social rassemblant les associations déjà présentes tout en leur donnant plus d'espace.

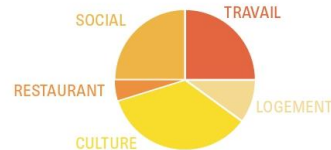
Dernier étage réservé à l'hébergement



## GROUPE 2

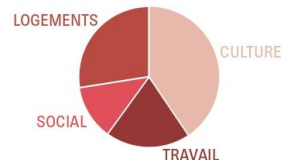
Un pôle orienté vers la culture avec l'installation d'un cinéma et d'un lieu dédié à la musique autour de la chapelle.

Un lieu qui reste mixte avec une présence forte des associations, de l'ADMR et de lieux de travail.



## GROUPE 3

Un pôle hétérogène occupant le niveau cour par des activités associatives et sociales, le niveau intermédiaire par des activités culturelles et un pôle de co-working, le niveau supérieur par du logement de transition.



## INVARIANTS



+ SALLE ASSOS  
ASCENSEUR

- EVS** Maintenance de l'EVS
- CAFE** Un café lieu de convivialité / Quelle gestion ?
- LOGEMENT** Maintenance du logement
- MUSIQUE** La Chapelle : un espace à vocation culturelle / musique
- RADIO LÉGENDE** Maintenance du local de Radio Légende
- SALLE ASSOS** Garder une grande salle associative

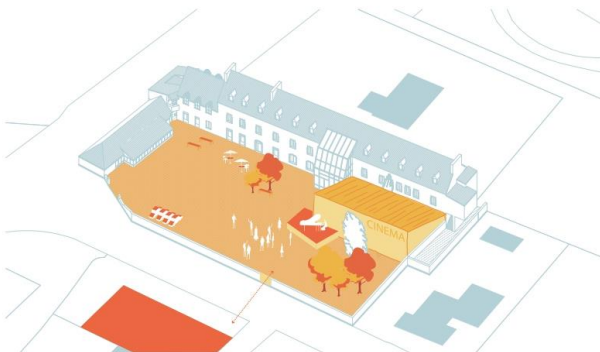
# SYNTHÈSE DE L'ATELIER – les variants et invariants



## GRUPE 1

Une cour multi-usages avec:

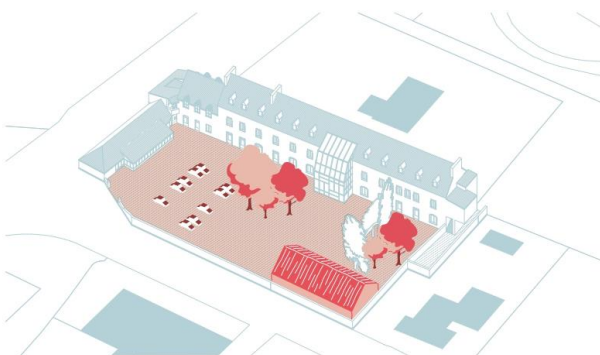
- Aménagement d'un parking paysagé et séparé
- Une agora,
- Un espace braderies du PAS,
- Un lieu de convivialité-pôle social (PAS, EVS, ADMR, Banque alimentaire, frigo solidaire)



## GRUPE 2

Une cour réduite et modulable avec:

- Construction d'un cinéma / conférence
- Un espace de pause et de convivialité en extérieur près de l'EVS
- Un accès piéton vers l'actuel écomusée
- Un espace libre pour de grands événements qui peut servir de stationnement en dehors de ceux-ci

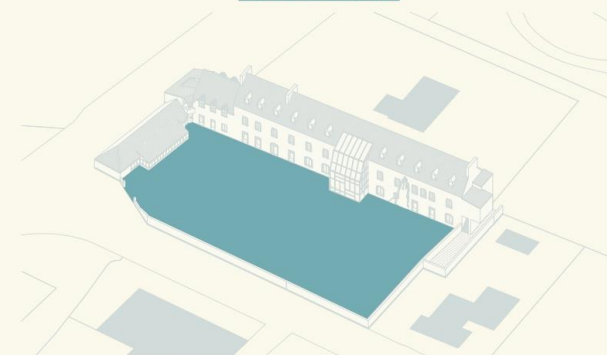


## GRUPE 3

Une cour réduite et paysagère avec:

- Construction d'un hangar partagé pour bricoler, échanger des savoirs-faire (repair café...)
- Redonner de l'importance au paysage, à la végétation dans la cours
- Un parking maintenu et contenu

## INVARIANTS



### Usages



• Maintenir l'usage du stationnement automobile tout en limitant son emprise et en permettant une flexibilité d'usage



• Aménager des espaces de pause et de détente en lien avec les activités de l'association Familles Rurales



• Préserver les arbres existants et poursuivre la végétalisation de la cours trop minérale



• Habiter la cour avec des constructions qui augmentent le potentiel de la Maison des Associations

### Formes



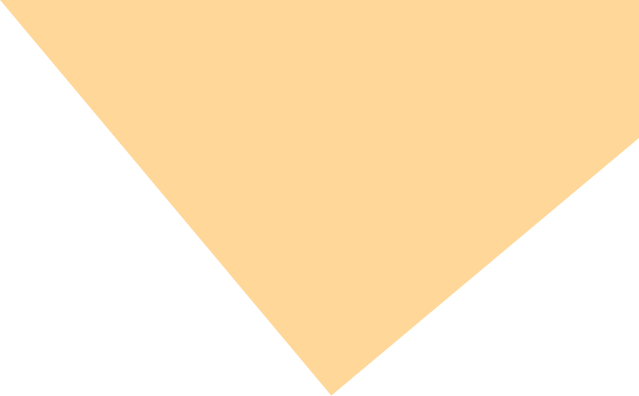
• Mixité et interconnection des différentes fonctions pour créer une synergie



• Flexibilité et mutabilité des espaces pour s'adapter aux évolutions et usages temporaires



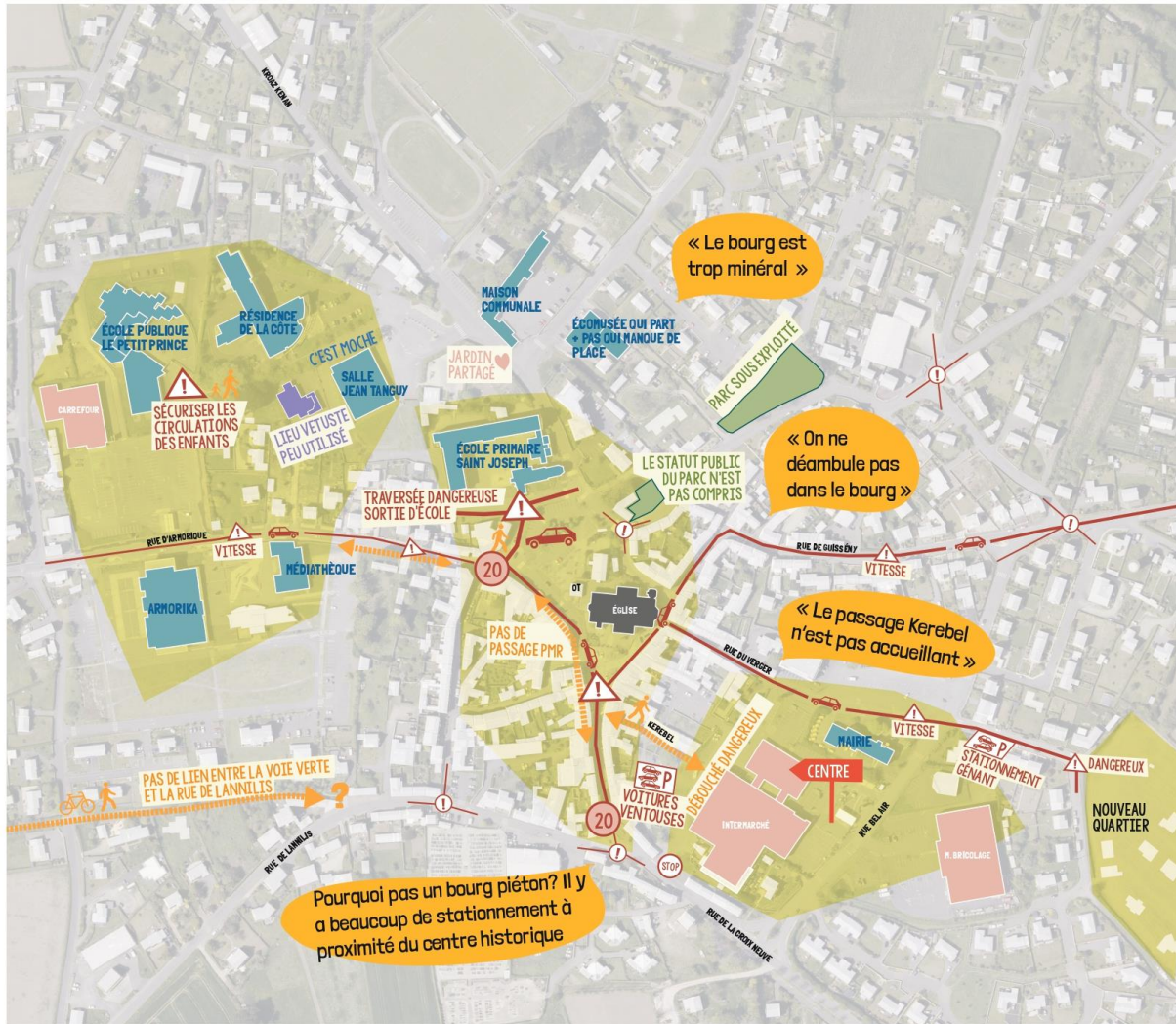
• Sécurisation d'une partie des espaces pour permettre la déambulation tranquille



# **LA RENOVATION DU BOURG**



# SYNTHÈSE DE LA CONCERTATION : CONSTATS



## DES PROBLÈMES DE SÉCURITÉ LIÉS À LA CIRCULATION ROUTIÈRE



Des lieux de rencontre entre automobilistes et piétons qui créent des situations dangereuses, notamment au niveau de la Grand-Rue et aux abords de l'école privée.

## VITESSE



Plusieurs remarques concernant la vitesse excessive sur les axes principaux (rue de Guissény, rue du Verger, rue d'Armorique, Grand Rue).

Dans le centre, la limitation à 20km/h est peu respectée. Il faudrait contraindre et rendre l'information plus claire pour les automobilistes.



Des problématiques de stationnement gênant, ou de voitures ventouses (comme sur le parking municipal à côté de l'intermarché) pourtant il y a pleins de stationnement à proximité du centre historique



Intersections et carrefours dangereux.

## UN BOURG SEGMENTÉ ET TROP MINÉRAL



Le bourg est segmenté en polarités qui rendent parfois difficile le repérage dans l'espace et les déplacements. Les habitants trouvent le bourg trop minéral, souhaiteraient voir plus d'espaces végétalisés et des façades colorées.

## DES COUPURES DANS LES LIENS PIÉTONS/CYCLES ET UN MANQUE D'ACCÈS PMR



Un manque de zones sécurisées pour les modes de déplacement doux et pour les PMR.

Également, un besoin de cheminements pour relier les hameaux et points stratégiques de la commune



Une allée utilisée par certains habitants mais qui reste méconnue de la plupart des gens. Gros potentiel de lien entre le quartier de la Mairie et le centre.

Diagnostic partagé - Plouguerneu / octobre 2021 / TLPA ONÉSIME SAFI 5





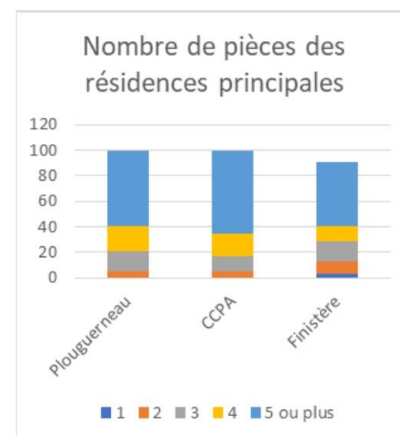
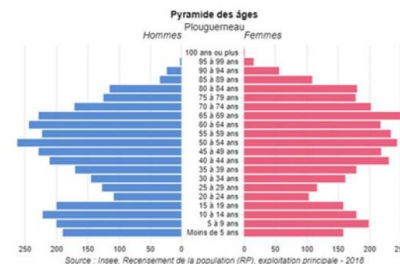
# Diagnostic habitat et logements

## Un vieillissement de la population qui interroge la composition du parc de logements

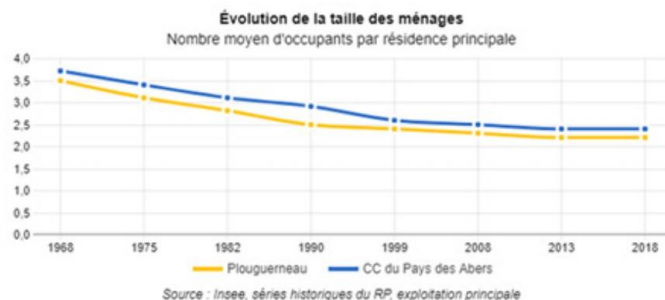
- Le vieillissement de la commune de Plouguerneau (**33% de la population a plus de 60 ans**) est légèrement plus important que sur le reste du Finistère (30%) et plus marqué que sur la CCPA (26%) en lien avec l'attractivité de son littoral pour les personnes retraitées qui représentent 37% des ménages.

- **La taille des ménages est en baisse et avoisine 2,2** contre 2,5 sur la CCPA, pour autant elle reste plus élevée qu'à l'échelle Finistérienne (2,06).

- Le parc de logements est composé de **79,6% de T4 ou plus**. Si le nombre de T3 est un peu plus important que sur la moyenne de la CCPA, la part de ces petits logements semble insuffisante pour répondre aux parcours résidentiels des jeunes ménages comme des personnes vieillissantes souhaitant un petit logement adapté et proche des services.



«Récemment on a vu arriver des jeunes ménages et retraités de retour au pays ou ayant des attaches sur le territoire»





# Diagnostic habitat et logements

## Une commune présentant de forts potentiels de développement urbain en extension du bourg à maîtriser pour travailler conjointement sur le confortement de la centralité.

- Les objectifs de production de logements fixe à **940 logements sur 20 ans** la production de logements sur Plouguerneau

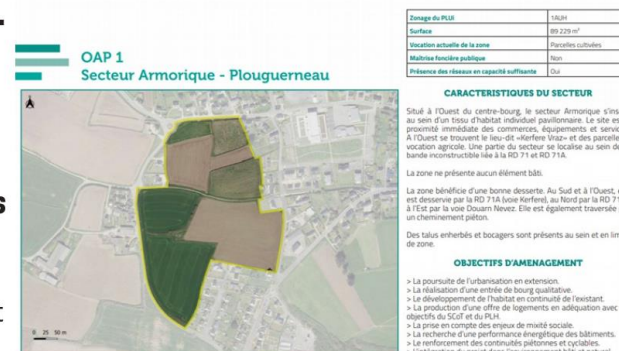
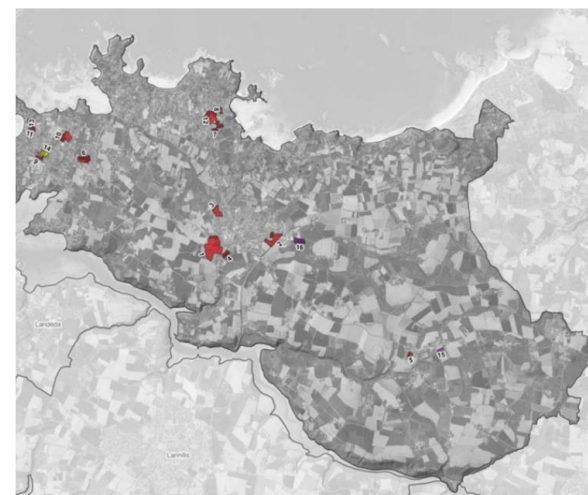
- **Le potentiel de développement en extension du bourg représente plus d'un tiers de la production avec 350 logements sur environ 15ha** mobilisables au travers de 4 secteurs:

- OAP 1: Secteur Armorique - 8,9ha et densité de 25 logts/ha soit plus de 225 logements
- OAP 2: Secteur le Gwelmeur - 3,5ha et densité de 15 logts/ha soit plus de 50 logements
- OAP 3: Secteur de Kervenn - 1,9ha et densité de 25 lgts/ha soit environ 50 logements
- OAP 4: Secteur de Kerleo - 0,9 ha et densité de 25 logts/ha soit environ 25 logements

- En parallèle de cela divers projets privés et publics viennent compléter l'offre (plus de 40 logements en cours - PC ou PA - identifiés en diffus dans le bourg)

- Au regard de la tension actuelle du marché, **il faudra être vigilant aux niveaux de prix appliqués aux projets privés** qui émergeront et à l'échelonnement des projets pour éviter des effets de concurrence entre des projets de lotissement privés et des projets portés par la commune en centralités.

- **En effet, si cette hausse des prix se maintient, elle pourrait renforcer le taux de logements vacants plus important en centre-bourg**, ceux-ci étant moins bien adaptés aux personnes retraités modestes confrontées à l'accessibilité des logements en cas de perte d'autonomie (emmarchements, maisons à étage, etc.) et aux aspirations des jeunes ménages recherchant majoritairement des maisons avec stationnement et jardin.



# Diagnostic habitat et Logement

## Une offre limitée en logements locatifs sociaux mais de nombreux projets en cours pour répondre à une tension croissante

- **Sur 121 logements locatifs sociaux** (4% des résidences principales), **70% sont des maisons** dont une grande partie de petites tailles puisque la moitié des logements sont des T3, et 30% des T2 contre et 20% de T4/T5.

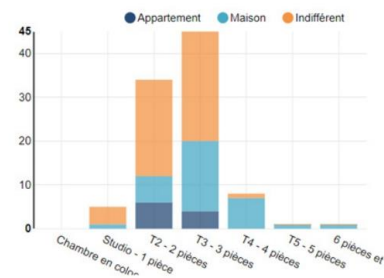
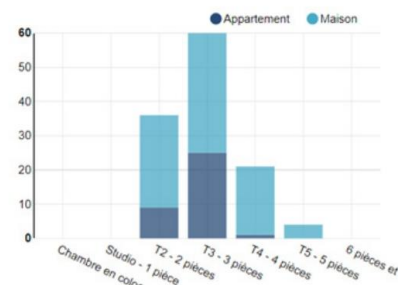
- **94 demandes étaient recensées au 08/10/2021, dont 79 pour des T2/T3.** Si la typologie des logements présents semble correspondre aux besoins exprimés par la population, **l'offre semble insuffisante au regard des demandes provenant:**

- d'une part de la population locale aux revenus modestes : le revenu fiscal médian sur Plouguerneau (22 000 €/UC) est inférieur à la médiane de la CCPA (22 400 €/UC) et taux de chômage est de 10,4 %, soit très supérieur à celui de la CCPA (8,7%), bien que inférieur à la moyenne Finistérienne (12,1%)\*

- et d'autre part d'un report des demandes en cours sur la CCPA sur laquelle, les efforts de production récents ne suffisent pas à répondre à la demande : la CCPA présente l'indice de tension locative (4,6) le plus élevé du Pays de Brest (2.4) et le deuxième du département.

- Six bailleurs sont présents sur la commune : Armorique Habitat, Finistère Habitat, Espace Habitat, Brest Métropole Habitat (1 logement), Les Foyers et Aiguillon construction.

- **60 logements locatifs sociaux sont actuellement en projet** (PC déposé ou délivrés) dont 20 sur le bourg de Plouguerneau et de nombreux projets sont identifiés mais n'ont pas encore fait l'objet de permis. Pour rappel, **l'objectif du PLUi-h est d'atteindre 7% de logements locatifs sociaux d'ici 2040 soit environ 10 logements par an.**





# La structure commerciale

## Un tissu commercial à conforter et à valoriser au regard des pôles commerciaux des alentours

La commune est identifiée comme **pôle d'équilibre** à consolider par le SCoT du Pays de Brest (pôle répondant aux besoins habituels d'une population de l'ordre de 15 000 habitants tant pour les services marchands courants que les services de santé, éducatifs (col-lèges), et commerciaux.

En terme de développement commercial, elle est principalement soumise à la concurrence du pôle de Lannilis situé à moins de 10 minutes et disposant d'une offre commerciale diversifiée (traiteur, boucher, vêtements, caviste, etc.).

Sa position littorale, son linéaire de front bâti resserré à l'approche de son église lui confère un caractère patrimonial et touristique à valoriser en parallèle de son développement (accueil de ménage/production et rénovation de logements) pour contribuer à sa fréquentation et au maintien de son tissu commercial.

### Les communes patrimoniales



«Ce que j'aimerais, c'est plus de couleurs sur les façades et plus de végétation»

«Il y a plein de façades anciennes mais elles sont tristes et peu esthétiques/dégradées»

«Il pourrait y avoir des galeries et des restaurants, ça inciterait les personnes à se promener»

# La structure commerciale

## Un tissu commercial diversifié en centralité et organisé autour de 2 polarités connectées

Plouguerneau bénéficie d'un linéaire important de cellules commerciales diversifiées sur la Grand rue et la place de l'Europe et sur les quelques rues adjacentes du bourg historique:

- 2 boulangeries
- 2 bar tabac
- 3 restaurants
- 1 fleuriste
- 1 épicerie vrac/bio/produit locaux
- 5 boutiques de cadeaux, décoration, jeux ou encore bijoux
- 4 coiffeurs, 1 institut de soin
- 3 banques
- 2 agences immobilières
- 2 locaux devraient muter prochainement (laverie et crêperie)

Plouguerneau accueille une locomotive commerciale atypique en centre-bourg: l'intermarché qui offre un espace de stationnement conséquent en centralité et jouxtant la Mairie.

A immédiate proximité, on trouve la pharmacie, un magasin de bricolage et un bar/caviste y est apparu récemment. D'autres cellules à restructurer (départ de la maison médicale) sont en projet. Ainsi, un second pôle commercial pourrait se développer sur ce secteur?

«Dans le centre-bourg de Plouguerneau, on trouve ce qu'il faut mais on a pas envie d'y rester»





# La structure commerciale

## Un périmètre de redynamisation commerciale à préciser pour accompagner les mutations et installation des futurs commerces

### LES ATOUTS:

**Un tissu commercial déjà bien constitué, de nombreuses demandes de porteurs de projets locaux** (traiteur, café librairie/galerie d'art, vétérinaire, mercerie, sabotier, conciergerie, réparateur de vélos, sophrologue, etc.)

### LES FAIBLESSES:

**Quelques bâtiments vacants et/ou dégradés inappropriés au développement de commerces**

commerces sur le départ: laverie, crêperie, restaurant

Des attentes de commerces pour diversifier le tissu commercial déjà présent dans les grandes surfaces du bourg (boucherie/charcuterie/poissonnerie/presse);

**Dangerosité des espaces pour les piétons** (circulation, attente devant boulangerie, etc.)»

### LES OPPORTUNITÉS:

**Des locaux vacants propriété de partenaires économiques** souhaitant développer des projets commerciaux ou artisanaux cohérents avec le projet communal

**Une démarche de préemption de 6 locaux vacants avec l'EPFB** (2 de 45m<sup>2</sup>, 100m<sup>2</sup>, 170 m<sup>2</sup>, 200m<sup>2</sup> et 230 m<sup>2</sup>)

**L'arrivée de la fibre à l'horizon 2024 dans le bourg**

### LES MENACES

**Une tendance générale de réappropriation des RDC commerçants pour du logement**

**Des opportunités foncières et immobilière facilitant les projets à l'extérieur du bourg historique** (déplacement de la maison médicale, projet de division de «Le Roux électroménager» pouvant (selon leur programmation) renforcer la double polarité du centre-bourg



# La structure commerciale

## Un tissu commercial confronté à des besoins différents en termes de flux et de stationnement

Un débat qui se crispe sur la question de la piétonnisation, de la gestion des circulations et des stationnements en lien avec des biais de perception différents :

- selon la pratique personnelle en tant qu'utilisateur piéton/cycle/voiture
- selon les contraintes d'accès liées à la mobilité et aux habitudes de la clientèle et à un risque de fuite en cas de difficultés d'accès

Type de commerces	Flux			Stationnement		
	Double sens voiture	Sens unique voiture	Piéton	A proximité: stationnement minute/temps limité	Moins de 150 m (1 à 2' à pied)	Entre 150 et 300 m (moins de 4' à pied)
Bar/tabac/presse	Consommation sur le trajet domicile travail		consommation plaisir	2 à 3 places minimum (dans les 2 sens)		
Boulangeries/salon de thé	Consommation sur le trajet domicile travail		consommation plaisir	1 à 3 places minimum		
Epiceries/Fleuriste		Courses lourdes, mobilité	consommation plaisir	1 à 2 places		
Cadeaux/décoration		Mobilité (familles/personnes âgées)	consommation plaisir			
Restaurateurs						
Coiffeurs/agences immobilières/conciergerie/professions sur RDV					3 places	

"c'est mort quand c'est piéton"  
 "il ne faut pas bloquer le bourg"  
 «Les gens n'ont pas le temps»  
 «tout doit être accessible en voiture»

"Il faut que l'on puisse flâner"  
 «C'est très dangereux pour les piétons»  
 «il ne manque pas grand-chose»





# Fonctionnement du bourg

## Stationner dans le bourg



Le bourg de Plouguerneau est très bien doté en grands espaces de stationnements, ils sont bien répartis tout autour du bourg. Les liens entre ces parkings et le cœur de bourg seraient cependant à travailler, pour inciter les déplacements à pieds entre les différents pôles attractifs du bourg, aujourd'hui peu qualitatifs.



# Fonctionnement du bourg

## Stationner dans le bourg



Les quelques stationnements minutes sont très utilisés et plébiscités par les habitants, cependant, ils entravent la bonne circulation des piétons, cycles et PMR, ainsi que la bonne lisibilité de l'espace (sensation d'encombrement, stationnements sauvages anarchiques autour de ces stationnements minutes). Leur revêtement et peinture sont dégradés, cela ne participe pas à la bonne lisibilité de l'espace et de ses fonctions.

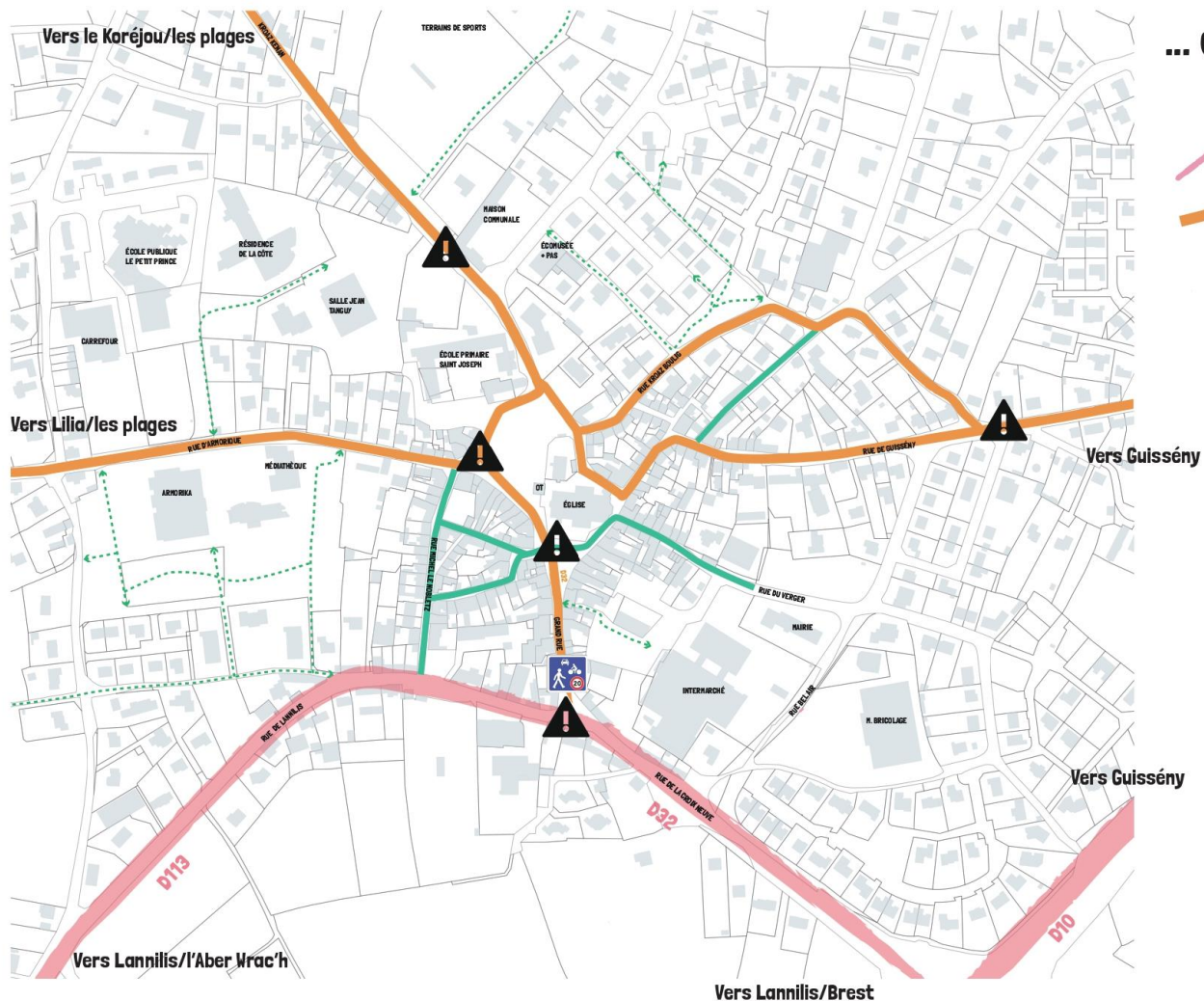


Les stationnements sauvages sont nombreux autour de la place et dans les venelles du cœur de bourg (où les riverains n'ont souvent pas d'espaces de stationnements), ils entravent les circulations douces et nuisent à l'ambiance paysagère de ces espaces.



# Fonctionnement du bourg

## Circuler dans le bourg



## ... en voiture

Axes principaux de desserte du bourg

Axes structurants du cœur de bourg, très passants. Le bourg est traversé par une route départementale (D32, son réaménagement sera donc conditionné par l'accord de l'ATD (Agence technique départementale)).

Principaux points noirs de circulation (vitesse des véhicules, conflits d'usage entre piétons/cycles/automobiles)




# Fonctionnement du bourg

## Circuler dans le bourg



## ... à pieds et à vélo

-  Cheminements doux
-  Venelles et ruelles, voies pratiquées par tous les modes de déplacements, ambiance de voies partagées

***Quels enjeux au  
final ?***





## En résumé :

- La priorité n°1 = **apaisement du bourg**, pour plus de sécurité et de convivialité

*Conditions de réussite : veiller à maintenir la fluidité des circulations par un plan efficace + promouvoir les stationnements aux abords de l'hypercentre*

- **Des espaces publics plus qualitatifs** pour mettre en valeur le patrimoine et durer dans le temps
- Nécessité de **verdir cet espace**

***La question de la  
circulation et des  
mobilités***

*Atelier Mobilité du 15  
novembre*

# Synthèse de l'atelier :

Photos des travaux des 4 groupes :



› Une très grande diversité de scénarios notamment sur la Grand Rue de la piétonnisation au maintien du double sens. Il n'y a pas de consensus à ce sujet, sinon que tous les participants sont d'accords sur la nécessité de sécurisation de cet espace







# Groupe 2 :

## Sens de circulation / piétonnisation :

- Débat sur le maintien du fonctionnement actuel ou tester la piétonnisation (notamment l'été) => grand rue : double sens / sens unique ou piétonnisation
- Place de l'Eglise : tester la piétonnisation (pour une partie du groupe)
- Place de l'Europe : tester la piétonnisation (pour une partie du groupe)

## Sécurisation des circulations :

- Grand Rue : ralentisseurs/pavés/trottoirs et poteaux/barrières ? (à définir selon le scénario de circulation ?)
- Rue Kroas Boulig : zone 30 et Stop

## Stationnement :

- Maintenir le parking minute et le développer vers la place du Fournil
- Maintien du stationnement sur la place de l'Europe mais réorienter les places

## Espace de convivialité :

- Agrandir la place de l'Eglise (espace piéton)
- Élargir l'espace devant le Presbytère

Un scénario de sécurisation avec un maintien de la circulation  
un scénario d'appropriation et des tests de piétonnisation





# Groupe 3 :

## Sens de circulation/piétonnisation:

- Grand rue : sens unique
- Place de l'Église : piétonniser (stationnement minute et livraison uniquement)

## Sécurisation des circulations :

- Créer des trottoirs (+ larges) végétalisés
- Sécuriser les circulations aux abords de la maison du jumelage (passage piéton/cycles par le jardin arrière)

## Stationnement :

- Maintenir le stationnement minute
- Développer des accroches vélo
- Créer du stationnement minute sur la place du Fournil

## Espace de convivialité :

- Animer la place de l'Église

## Lien avec les espaces connexes :

- Décorer et mettre en lumière le passage Kerebel

## Paysage/ambiance urbaine :

- Végétaliser les trottoirs, la place de l'Église
- Supprimer les murs du presbytère et l'intégrer dans le bourg





# Groupe 4 :

## Sens de circulation / piétonnisation :

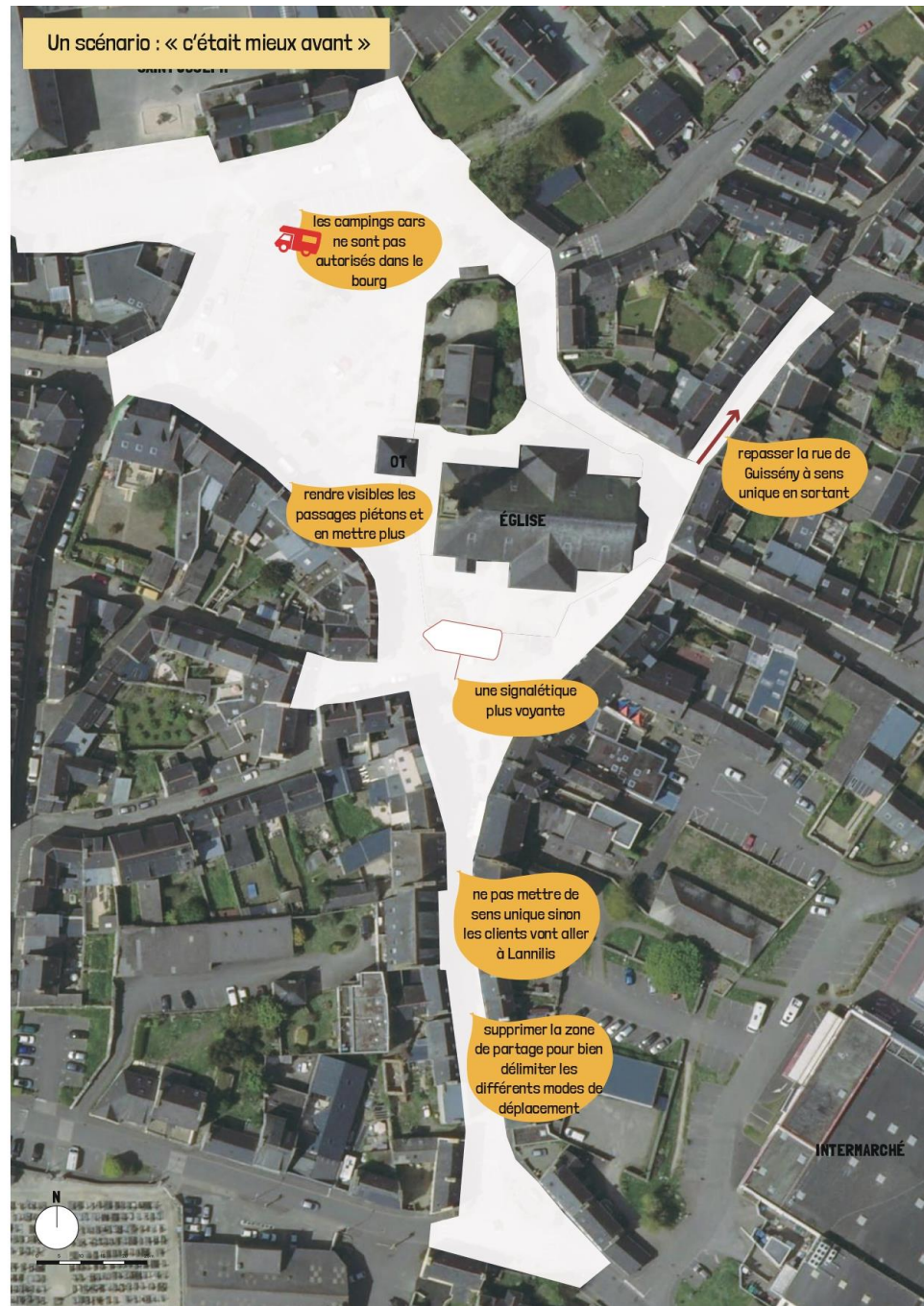
- Maintien du double sens et circulations actuelles

## Sécurisation des circulations :

- Suppression de la zone de partage : trottoirs, poteaux/barrières-jardinières, passages piétons pour proposer des trottoirs bien délimités de la route
- Rue de Guisseny : à remettre en sens unique
- Rendre la signalétique plus voyante (notamment interdiction accès camping-car, passages piétons, stop, etc.)

## Stationnement :

- Maintien de tous les stationnements actuels



# ***Approfondissement de l'analyse en janvier- février***

## LES PRATIQUES DE STATIONNEMENT EN RÉSUMÉ

### Les principaux constats /

- Une **offre de stationnement largement dimensionnée** pour accueillir visiteurs et résidants,
- Beaucoup de **stationnement longue durée**,
- Du **stationnement minute globalement bien respecté**,
- Des **pratiques illicites, mais non gênantes**,
- Des **petites ruelles investies par l'automobile** au plus près des habitations,
- De **vastes parkings très accessibles quasiment vides** à proximité directe de l'hyper centre,
- **Quelques poches de stationnement prises d'assaut** (face à l'Intermarché, autour de la place de l'Europe et place de l'Europe),
- ...

### Les principales opportunités /

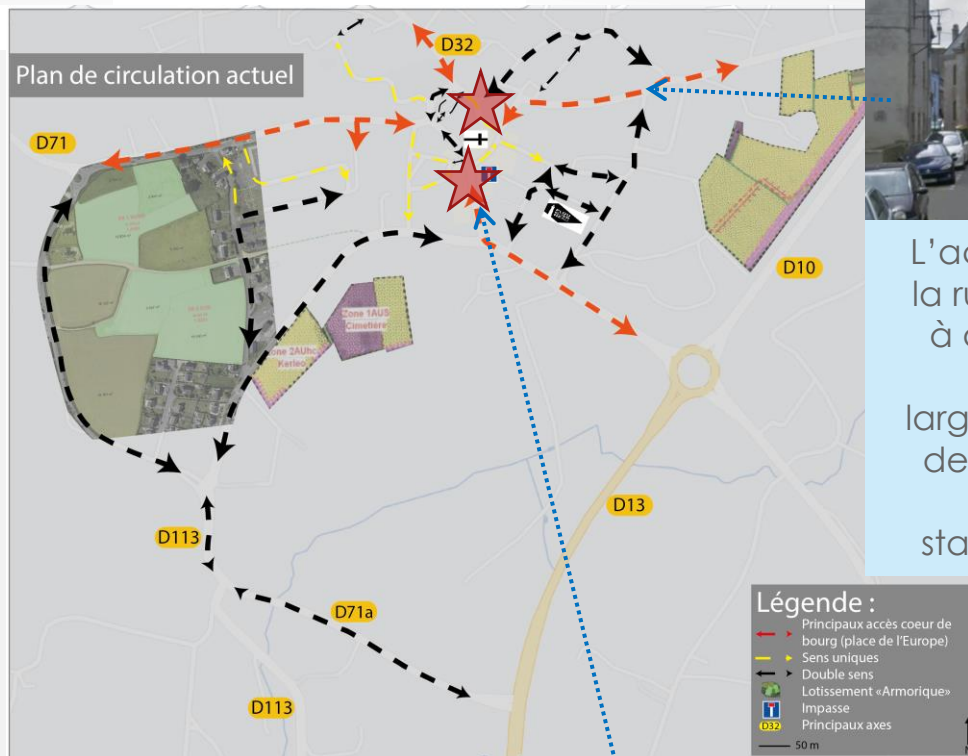
- ➔ Un véritable potentiel pour regagner de l'espace sur le stationnement existant autour de la place de l'Europe,
- ➔ Peu de marge de manœuvre pour le stationnement des riverains dans les petites ruelles,
- ➔ De vastes parkings dont l'occupation est à optimiser à proximité directe de l'hyper centre.

### Les premières pistes d'actions /

- ▶ **Développer le stationnement minute** pour encore améliorer l'accès aux commerces, services de l'hyper centre ?
- ▶ Mettre en place une **zone bleue** (2heures) place de l'Europe ?
- ▶ **Reporter les pratiques de stationnement** de la place de l'Europe **vers les parkings voisins**,
- ▶ **Interdire le stationnement moyenne et longue durées** le long de certaines rues (juste dépose minute) pour requalifier l'espace public en faveur des piétons notamment,
- ▶ ...

## LE PLAN DE CIRCULATION

Actuellement le plan de circulation offre des accès vers le cœur du bourg depuis les 4 points cardinaux. Cependant, l'adéquation entre la fonction de 2 de ces entrées de ville principales et les voies qu'elles empruntent n'est pas satisfaisante et ce, tant en termes de sécurité que de fluidité. En effet, **l'accès Sud se fait depuis la Grand'Rue, aujourd'hui à double sens alors que le profil de la rue n'est pas du tout adapté. L'accès Est se fait dans les mêmes conditions.** Seuls les accès Nord et Ouest via respectivement par les D32 et D71 offrent de bonnes conditions pour la cohabitation entre les modes.



L'accès Est par la rue Guissény à double sens avec des largeurs variant de 6 m à 8,5m avec du stationnement

L'accès Sud par la Grand'Rue à double sens avec des largeurs variant de 6 m à 8,5m

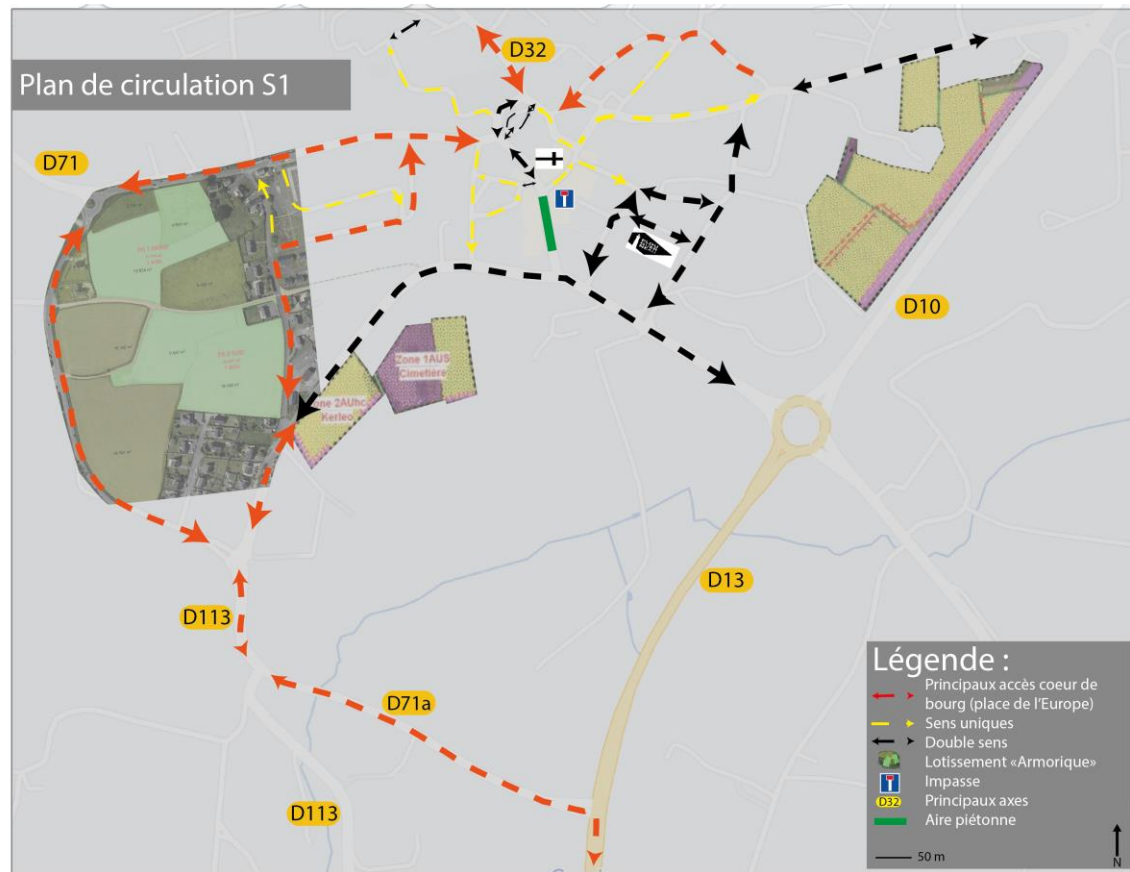




## UN PLAN DE CIRCULATION / SCÉNARIO I

Pour remédier aux deux principaux dysfonctionnements que sont les entrées de ville Est et Sud, ce premier scénario propose de dévier ces entrées en **piétonisant la Grand'Rue** :

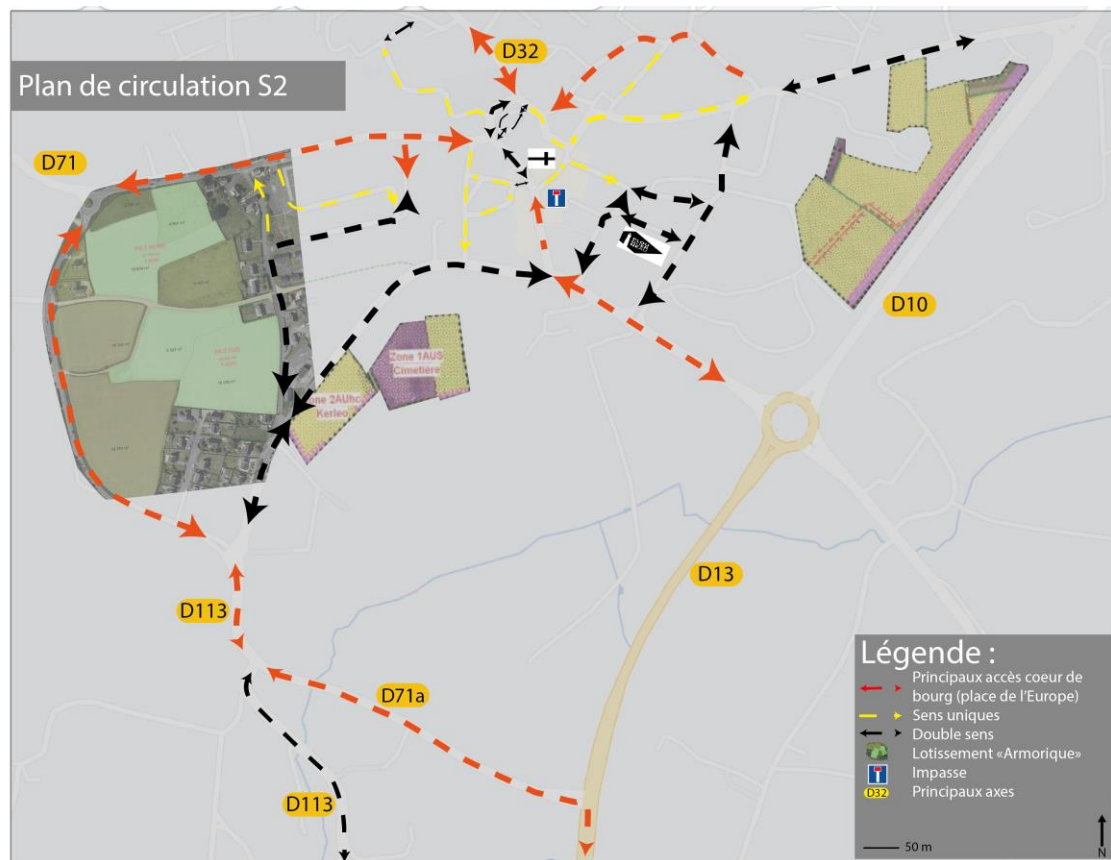
- L'accès Est se fait **via la rue KROAZ Boulig** qui devient à **sens unique**. **La rue Guissény devient à sens unique sortant**.
- L'accès Sud devient possible par deux itinéraires :
  - Via la D71a depuis la D113 puis la D71,
  - Via la D71a puis la rue du Colombier. Cette deuxième variante oblige à autoriser l'accès à la D71 à hauteur du 16 rue d'Armorique (et de fait de déplacer les arceaux vélos).
- La **Grand'Rue devient piétonne**.



## UN PLAN DE CIRCULATION / SCÉNARIO 2

Pour remédier aux deux principaux dysfonctionnements que sont les entrées de ville Est et Sud, ce second scénario propose de dévier ces entrées avec **la Grand'Rue devenant à sens unique entrant** :

- L'accès Est se fait via la rue KROAZ Boulig qui devient à sens unique. La rue Guissény devient à sens unique sortant.
- L'accès Sud reste toujours possible par la Grand'Rue, mais également par :
  - La D71a depuis la D113 puis la D71,
- La Grand'Rue est à sens unique entrant.

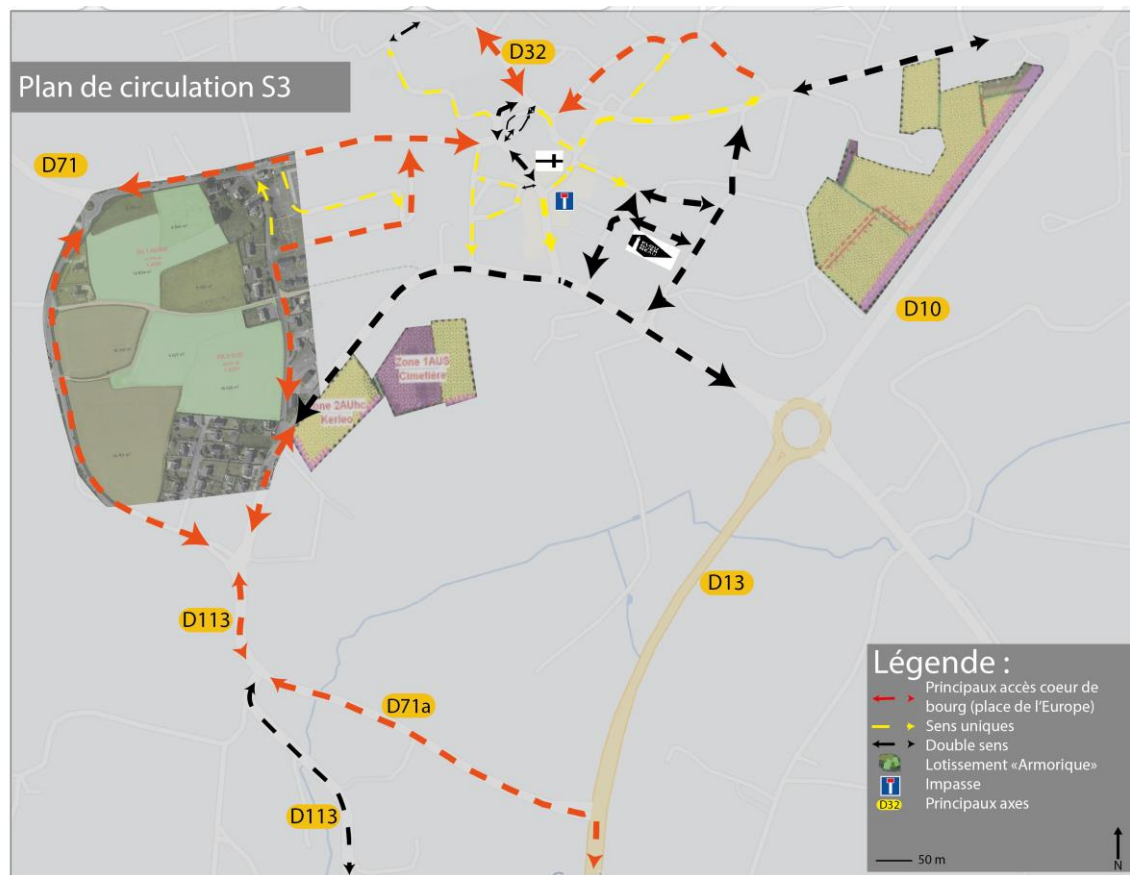




## UN PLAN DE CIRCULATION / SCÉNARIO 3

Pour remédier aux deux principaux dysfonctionnements que sont les entrées de ville Est et Sud, ce troisième scénario propose de dévier ces entrées **avec la Grand'Rue devenant à sens unique sortant** :

- L'accès Est se fait **via la rue KROAZ Boulig** qui devient à **sens unique**. **La rue Guissény** devient à **sens unique sortant**.
- L'accès Sud devient possible par deux itinéraires :
  - Via la D71a depuis la D113 puis la D71,
  - Via la D71a puis la rue du Colombier. Cette deuxième variante oblige à autoriser l'accès à la D71 à hauteur du 16 rue d'Armorique (et de fait de déplacer les arceaux vélos).
- La **Grand'Rue** est à **sens unique sortant**.



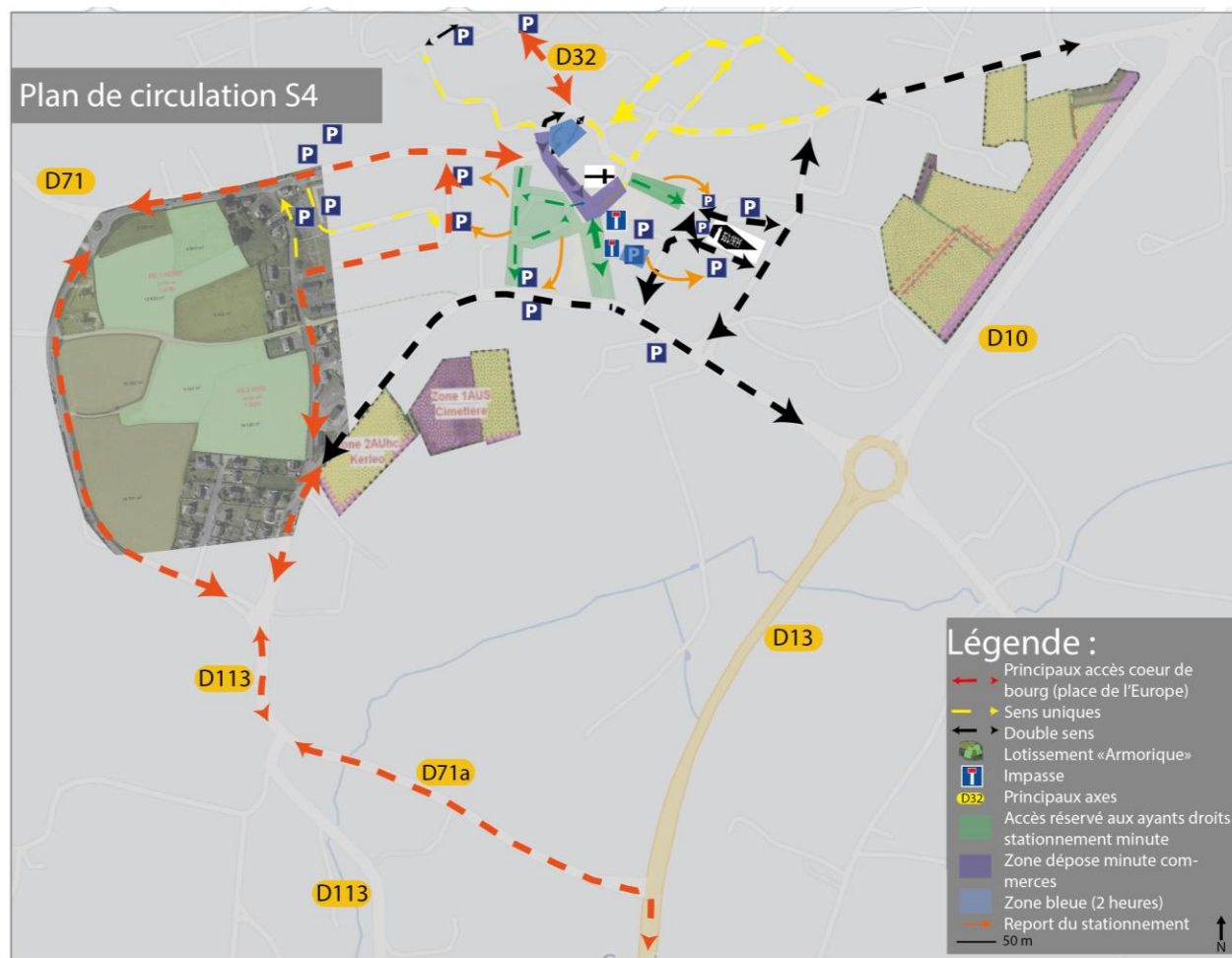
## UN PLAN DE CIRCULATION / SCÉNARIO 4

Une solution du traitement du centre bourg un peu différente avec notamment **le maintien des sens de circulation de la grand rue**, mais avec **des accès réservés aux ayants droits** (riverains, véhicules prioritaires, livraisons).

Egalement, de **nombreuses ruelles interdites au stationnement moyenne et longue durée** et le **report du stationnement vers les parkings limitrophes** notamment dans le secteur de la rue Michel le Nobletz.

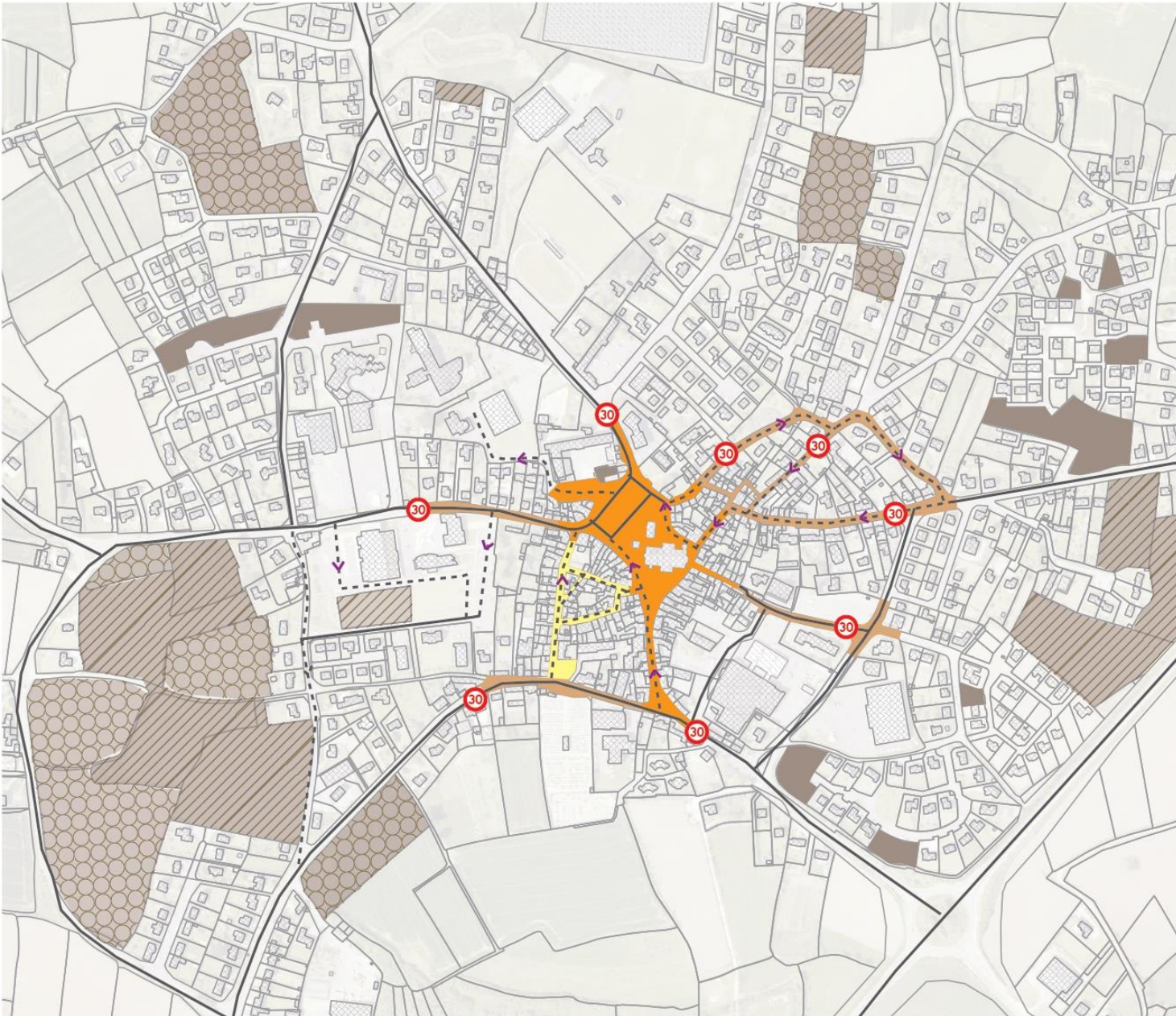
En termes de sens de circulation, le scénario 4 propose les mêmes sens que ceux du S1 puisque la Grand rue est interdite à la circulation sauf pour les ayants droits.

Notons ici que l'ensemble du centre bourg restera à minima en zones 20 et 30. Par conséquent, les circulations cyclistes seront possibles partout et dans tous les sens.





# Centre-ville de Plouguerneau - scénario de mobilité envisagé



## Légende

### Projets d'habitat

- Logements sociaux
- Projets logements à venir
- Zones urbanisables

### Réaménagement de l'espace public

- Secteur prioritaire 1
- Secteur prioritaire 2
- Secteur prioritaire 3

### Projet de mobilité

- Axes de desserte en double sens
- Axes de desserte en sens unique
- Zone 30 km/h



# LA SUITE



- Lancement du marché de maîtrise d'œuvre qui étudiera la faisabilité du scénario de circulation privilégié
- Poursuite de la concertation (études et travaux)